

SCI GRIVELET

SARL GALVA TECH
A l'attention de Monsieur Grivelet
RD 97 QUARTIER ROUMIOUVE LOCAL N 3
83210 Sollies Ville

A LA CRAU, le 05/03/2020

Objet : Avis sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif des installations

Monsieur,

Suite à votre courrier du 27/02/2020, et concernant notre avis sur l'état dans lequel devra être remis notre terrain lors de l'arrêt définitif de vos installations, nous vous donnons accord sur votre projet de remise en état du site et ce, suivant les opérations décrites dans le deuxième paragraphe de votre courrier, à savoir le respect des mesures suivantes afin d'en assurer sa mise en sécurité (article R.512-39-1):

- Evacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site :
 - o Vidanges des installations et destruction des produits (notamment des produits chimiques, huiles, etc.) en centre de traitement de déchet,
 - o Vidange des cuves de stockage et enlèvement de celle-ci ou neutralisation,
 - o Vidange et nettoyage des rétentions,
 - o Evacuation des déchets résiduels en centre de traitement autorisé ;
- Interdiction ou limitation d'accès ;
- Suppression des risques d'incendie et d'explosion :
 - o Démontage des équipements,
 - o Mise en sécurité des circuits électriques,
 - o Maintien en l'état de fonctionner des utilisés (chauffage, alimentation électrique, climatisation, etc.) après consignation des équipements en arrêt de sécurité ;
- Surveillance des effets des installations sur l'environnement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Grivelet Hervé
SCI GRIVELET

